

M. Avy, avocat à Cavaillon, a entrepris, dans la *revue des Bibliothèques paroissiales*, publiées à Avignon, d'analyser le travail de notre ami et collaborateur M. l'abbé Jouve sur le *Style libre et idéal*, d'y joindre quelques réflexions. Nous reproduisons en grande partie l'article de M. Avy. Il témoigne de la sensation produite dans le monde religieux par la dissertation de M. l'abbé Jouve. M. Avy va un peu plus loin que ce dernier; il incline un peu plus vers la sévérité. Cela est parfaitement permis, surtout lorsqu'on se trouve dans un milieu où le profane a ses coudées franches et où il n'y a de proscrit que le sacré. Nous n'avons pas à défendre M. l'abbé Jouve qui n'est nullement attaqué. S'il avait néanmoins quelques observations à présenter, il sait que nos colonnes lui sont toujours ouvertes. L'idée d'une Commission instituée dans chaque diocèse pour le choix des morceaux religieux qui doivent être exécutés dans les églises, est excellente et fait honneur à M. Avy. Il ne s'agit que de bien poser les principes qui doivent être généralement admis pour servir de règle à l'appréciation des juges. C'est là le point difficile et qui vaut la peine d'être discuté. Nous engageons M. Avy à y réfléchir.

LA MAÎTRISE, 15 septembre 1859, p. 72.

Journal Title:	LA MAÎTRISE
Journal Subtitle:	JOURNAL DES GRANDES ET DES PETITES MAÎTRISES
Day of Week:	
Calendar Date:	15 September 1859
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	5
Year:	3 ^{ème} année
Series:	None
Issue:	15 Septembre 1859
Livraison:	None
Pagination:	72.
Title of Article:	POLÉMIQUE.
Subtitle of Article:	None.
Signature:	J. D'O.
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal Text
Cross-reference:	Introduction à un article de M. Avy, publié pp. 72- 75.